

Collection **MARITIMES**

MONOGRAPHIES

Scott Lynch et Wade Locke

MEMORIAL UNIVERSITY

Paul Hobson

ACADIA UNIVERSITY

**Notre préoccupation
devrait-elle porter
sur le cheval donné
ou sur la bêtise
idéologique ?**

**Une évaluation économique critique
de "Looking the Gift Horse in the Mouth:
The Impact of Federal Transfers
on Atlantic Canada"**

RÉSUMÉ



INSTITUT CANADIEN DE RECHERCHE SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
THE CANADIAN INSTITUTE FOR RESEARCH ON REGIONAL DEVELOPMENT

Graphisme : Raymond Thériault
assisté de Josette Thériault

© Institut canadien de recherche sur le développement régional/
The Canadian Institute for Research on Regional Development

ISBN : 0-88659-052-3

Dépôt légal : 3^e trimestre 1997
Bibliothèque nationale du Canada
Imprimé au Canada

Résumé

■ Introduction

En novembre 1996, l'Atlantic Institute of Market Studies (AIMS) publiait une étude intitulée *Looking the Gift Horse in the Mouth: The Impact of Federal Transfers on Atlantic Canada*, rédigée par le doyen de ses analystes politiques, Fred McMahon. Dans son étude, McMahon prétend démontrer de façon empirique que les dépenses fédérales nettes dans le Canada atlantique ont eu pour effet de réduire dans la même proportion l'activité économique locale dans cette région du Canada. Il soutient aussi que le secteur privé a généré un dollar supplémentaire de produit pour chaque dollar de réduction des dépenses fédérales nettes au cours des dernières années. Ce sont là des affirmations lourdes de conséquences, si lourdes que, si elles étaient justes, nous devrions évidemment conclure que le gouvernement fédéral devrait se retirer considérablement de l'économie de la région. Étant donné la méthodologie de McMahon, il faudrait donc que le gouvernement fédéral abolisse les dépenses consacrées à la défense dans la région, cesse de verser des prestations aux résidents en vertu du Régime de pensions du Canada, arrête les transferts destinés à la santé et à l'éducation post-secondaire, de même que les paiements de péréquation, et que cesse, par le fait même, l'augmentation des impôts fédéraux. Étant donné ces conséquences, il faut être très prudent dans l'évaluation des assertions de McMahon.

Nous voulons remettre en question certains aspects clés de l'analyse de McMahon. Toutefois, notre plus grande préoccupation porte sur l'absence de soumission de ses diverses hypothèses à des tests économétriques. Même en se servant de ses données et de sa méthodologie, aucune de ses hypothèses fondamentales ne résiste aux tests économétriques. Et cela va bien au-delà de l'analyse de causalité naïve et simpliste contenue dans une annexe à son document. Cette annexe attire plutôt l'attention sur une faille de son analyse, non acceptable pour les économistes professionnels.

McMahon traite comme subventions régionales certains programmes qui sont en réalité nationaux. Il est tout à fait erroné de considérer comme *régionaux* des programmes comme l'assurance emploi, les allocations familiales, le Régime de pensions du Canada (RPC), le Financement des programmes établis (FPE) et le Régime d'assistance publique du Canada (RAPC) ; ce sont, de toute évidence, des programmes *nationaux*. De plus, pour porter un jugement sur l'analyse de McMahon, il est important de tenir compte de la répartition des dépenses fédérales nettes, justement calculées, dans toutes les provinces canadiennes et non pas seulement dans les provinces de l'Atlantique.

McMahon passe délibérément sous silence l'importance des programmes liés aux deux importantes flambées des prix du pétrole, programmes qui ont entraîné des dépenses fédérales énormes et éclipsé d'autres aspects de la politique nationale. Même en se servant des données de McMahon, il est clair que les sommets atteints au plan des transferts et du PIB comparatif peuvent être directement reliés aux deux importantes augmentations des prix du pétrole, qui ont eu lieu au milieu des années 1970 et au début des années 1980, ainsi qu'aux mesures prises par le gouvernement fédéral à cet égard. Certes, l'histoire que McMahon semble se plaire à raconter ne tient plus si on supprime les programmes liés à l'énergie de l'ensemble de ses données.

Nous affirmons que les problèmes techniques de l'analyse de McMahon rendent ses conclusions non valables, car les données n'entérinent pas ses diverses hypothèses. C'est précisément sur ce point que nous désirons nous prononcer fortement et clairement, car l'acceptation des prétendus résultats de McMahon pourrait entraîner des décisions politiques préjudiciables à l'économie canadienne.

■ L'affaire AIMS

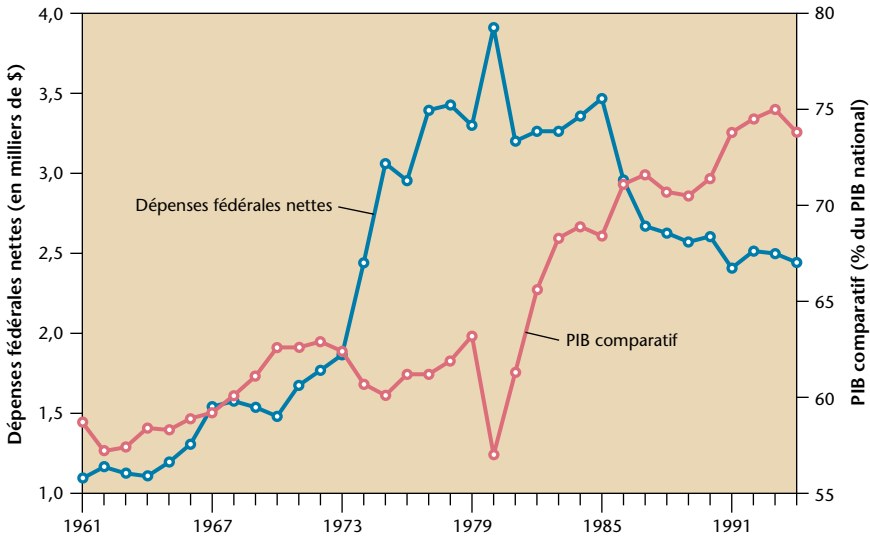
Dans son premier graphique, McMahon jette les bases de sa proposition. Pour l'ensemble des quatre provinces de l'Atlantique, il présente visuellement les dépenses fédérales nettes et réelles par habitant et le PIB par habitant par rapport à la moyenne nationale. Notre attention est attirée sur les sommets atteints par chacun des deux tracés, et l'évidence de la corrélation entre l'augmentation des dépenses fédérales et la diminution correspondante du PIB comparatif apparaît clairement.

Ce sont là deux points qui doivent être mentionnés relativement aux changements dans le PIB comparatif. Comme il apparaît dans le graphique 2, le premier déclin prolongé du PIB comparatif s'est produit à la suite de la première flambée des prix du pétrole ; le second a eu lieu après la deuxième crise. En réalité, l'incidence de la dernière est si frappante visuellement qu'elle déforme l'image de la croissance du PIB comparatif. En ne tenant pas compte des années 1980 et 1981, nous remarquons, en fait, des croissances plus ou moins variables du PIB comparatif dans le temps, comme l'illustre le graphique 3.

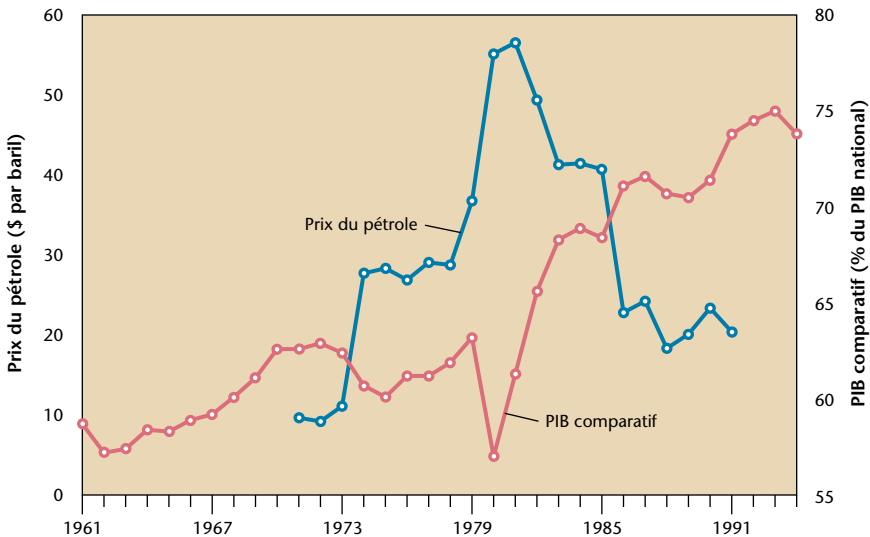
Le graphique 4 montre les subventions aux entreprises par habitant comparatives (avec et sans les subventions liées à l'énergie) et le PIB comparatif pour le Canada atlantique. Il apparaît clairement que le sommet atteint par les dépenses fédérales nettes peut être entièrement attribué aux subventions liées à l'énergie accordées à la région. Lorsqu'on ne tient pas compte de ces subventions, aucun changement n'est apparent en ce qui a trait aux transferts aux entreprises. Toutefois, le sommet atteint par le PIB comparatif peut être attribué à l'incidence de la récession découlant de la deuxième flambée des prix du pétrole. McMahan soutient que l'augmentation des subventions a réduit le PIB comparatif, mais il est plus logique d'affirmer que cette augmentation a atténué la baisse du PIB comparatif qui se serait produite si le prix canadien du pétrole avait été aligné sur ceux des marchés internationaux ; autrement dit, les subventions liées à l'énergie ont eu un effet positif sur le PIB et non un effet négatif.

En soustrayant des données les subventions à l'énergie, il n'y a plus de relation perceptible entre les dépenses fédérales nettes et le PIB dans aucune des provinces de l'Atlantique. Il est vraiment intéressant de constater que, lorsqu'on laisse de côté les subventions à l'énergie, l'examen des transferts aux entreprises ne montre aucune relation perceptible avec le PIB comparatif, c'est-à-dire : en partant des données ajustées, rien ne laisse entrevoir que les subventions aux entreprises ont déformé et diminué l'activité économique dans aucune des provinces de l'Atlantique.

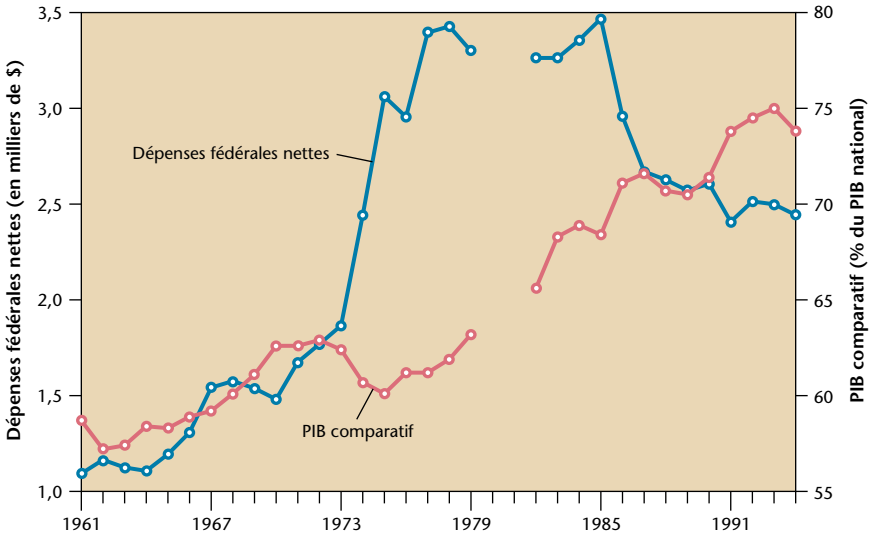
Graphique 1
Dépenses fédérales nettes par habitant
et PIB par habitant comparatif, Canada atlantique, 1961-1994



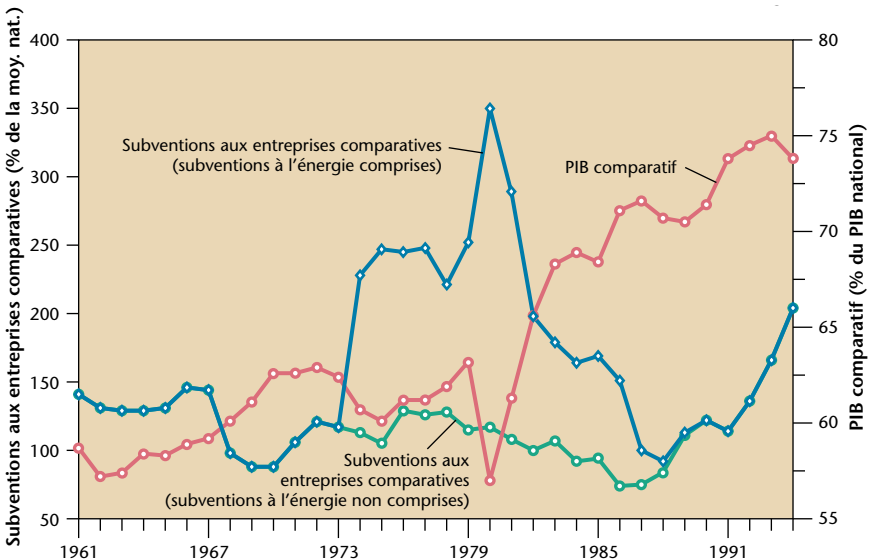
Graphique 2
Prix réel du pétrole importé
et PIB par habitant comparatif, Canada atlantique, 1961-1994



Graphique 3
Dépenses fédérales nettes par habitant
et PIB par habitant comparatif, Canada atlantique, 1961-1994



Graphique 4
Subventions aux entreprises par habitant comparatives
(subventions à l'énergie comprises et non comprises)
et PIB par habitant comparatif, Canada atlantique, 1961-1994



■ Les dépenses fédérales nettes par province

Ce que McMahon appelle *transferts régionaux* ou *subventions régionales* n'est, en réalité, que les dépenses fédérales nettes, c'est-à-dire la différence entre les recettes totales et les dépenses totales dans les matrices de Statistique Canada relatives aux tableaux des recettes et des dépenses du gouvernement fédéral pour chaque province canadienne.

On peut décomposer les dépenses fédérales en cinq éléments principaux :

1. Les transferts aux provinces, notamment les paiements de péréquation, le FPE (fonds) et les transferts du RAPC ;
2. Les transferts aux personnes, notamment l'assurance emploi, le RPC et les allocations familiales ;
3. Les transferts aux entreprises, notamment les subventions accordées par le biais de l'APECA et des organismes qui l'ont précédée, ainsi que les paiements provenant du Programme énergétique national (PEN) ;
4. L'achat de biens et services, lié notamment aux dépenses d'infrastructure, aux voies publiques et au secteur militaire ;
5. Le paiement des intérêts sur la dette moins le revenu des investissements fédéraux.

Le pourcentage du PIB que représente la composition des dépenses fédérales a changé au cours des années. Dans toutes les provinces, les transferts aux personnes ont pris de l'importance, tout comme les transferts aux provinces. Les transferts aux entreprises ont augmenté de façon marquée dans les provinces de l'Atlantique au milieu des années 1970 et au début des années 1980, ce qui reflète les subventions accordées à l'énergie. Dans cette région, il s'agit des sommes destinées à l'importation du pétrole (pour maintenir son prix inférieur à ceux des marchés internationaux) aussi bien que de celles consacrées à l'exploration et au développement des secteurs du pétrole et du gaz. En Saskatchewan et en Alberta, les subventions directes accordées à l'exploration et au développement de ces secteurs ont eu pareillement comme effet d'augmenter les transferts aux entreprises en tant que représentant un pourcentage du PIB.

Entre 1964 et 1984, les dépenses fédérales représentant un pourcentage de l'économie provinciale ont augmenté dans toutes les provinces. Les provinces qui ont bénéficié de la hausse la plus forte sont celles qui ont reçu les subventions directes liées à la politique

fédérale sur l'énergie. Il y a eu deux événements importants entre 1984 et 1994. Premièrement, le PEN a été aboli, ce qui a réduit considérablement les transferts aux entreprises. Deuxièmement, cette période a marqué une nouvelle ère de réduction des dépenses de programmes fédérales, particulièrement dans le domaine des transferts aux gouvernements provinciaux et aux entreprises, ainsi que dans l'achat des biens et services par le gouvernement fédéral. En même temps, de fortes pressions se sont fait sentir sur les transferts aux personnes et sur le paiement des intérêts sur la dette nationale croissante.

Les données sur les transferts aux entreprises ne font état que des transferts directs, laissant de côté les transferts indirects. Les subventions (et les impôts) destinées à maintenir peu élevé le prix du pétrole étaient indirectes et, par conséquent, n'apparaissent pas dans les données sur les transferts aux entreprises là où on utilisait du pétrole canadien plutôt que du pétrole importé. Par exemple, la fixation, par le gouvernement canadien, du prix du pétrole albertain en dessous de celui qui avait cours sur les marchés internationaux s'est traduite par un impôt fédéral imposé aux producteurs de cette province. En Ontario, la même mesure a eu pour effet de subventionner le consommateur, surtout l'entreprise, qui achetait du pétrole albertain. Ces subventions indirectes sont laissées de côté dans le calcul des transferts aux entreprises, mais elles devraient évidemment être prises en compte si l'on veut pleinement faire état de la présence du fédéral dans l'économie provinciale. Après tout, l'essentiel consiste dans le fait que les subventions, qu'elles aient été directes ou indirectes, ont maintenu uniformément, dans toutes les régions canadiennes, le pétrole à un prix inférieur à ceux des marchés internationaux.

■ La dimension nationale des programmes fédéraux

Les transferts aux gouvernements provinciaux ne visent pas le développement régional. Les paiements de péréquation sont directement orientés vers le potentiel fiscal des provinces, c'est-à-dire leur capacité à générer des recettes qui servent à payer leurs dépenses. Le potentiel fiscal provincial varie non seulement en fonction des différences de PIB par habitant, mais aussi en fonction de la composition du PIB lui-même. Dans les provinces de l'Atlantique, le PIB par habitant peut être considérablement plus bas que la moyenne nationale, mais sa composition est aussi très différente. Particulièrement, l'importance du secteur des ressources dans ces

provinces est difficilement comparable à celui de l'Alberta, par exemple, comme l'est aussi la capacité de générer des recettes gouvernementales provenant de ce secteur. Du même coup, la base par habitant qui sert à déterminer l'impôt sur le revenu des entreprises dans le Canada atlantique est considérablement moins élevée qu'en Ontario, ce qui, encore une fois, exerce une incidence sur la production de revenus.

De plus, les transferts de fonds aux provinces par le biais du FPE et du RAPC ont constitué des contributions fédérales théoriques à l'égard des dépenses provinciales visant la santé, l'éducation et le bien-être social. Ces transferts ont été faits à toutes les provinces et ne devraient pas, par conséquent, être traités comme des *subventions régionales*. En soi, le FPE redistribue les recettes fédérales aux provinces dont la capacité d'impôt sur le revenu est inférieure à celle de l'Ontario. L'Alberta et la Colombie-Britannique comptent parmi celles-là, bien qu'elles en bénéficient à un moindre degré que les sept autres provinces, particulièrement les provinces de l'Atlantique, en vertu du programme de péréquation. Pareillement, les transferts à toutes les provinces effectués en vertu du RAPC entraînent inévitablement la redistribution des recettes fédérales, et cette redistribution varie au cours des années selon l'état de chaque économie provinciale.

Ensemble, ces programmes de transfert fédéral-provincial s'inscrivent dans le mandat constitutionnel du gouvernement fédéral d'assurer un accès égal aux services publics, dont bon nombre sont dispensés par les gouvernements provinciaux (entre autres, les soins de santé, l'éducation et les services sociaux). Ces mesures exigent la reconnaissance du déséquilibre horizontal et vertical au sein de la fédération. Le déséquilibre horizontal est reconnu par les différences dans le potentiel fiscal des provinces et, jusqu'à un certain point, le programme de péréquation y remédie. Le déséquilibre vertical réside dans l'écart entre la capacité du gouvernement fédéral d'aller chercher des revenus et ses responsabilités directes liées aux dépenses de programmes. Par le FPE et le RAPC, cet écart est annulé, mais d'une manière qui entraîne en même temps la réduction du déséquilibre horizontal.

Les transferts aux personnes ne visent pas non plus le développement régional. Certes, l'assurance emploi et ses dispositions à l'égard des pêcheurs et d'autres travailleurs saisonniers, ainsi que l'extension de ses mesures aux régions où le taux de chômage de-

meure constamment élevé, peuvent paraître refléter la composition du PIB régional et être perçues comme autant de changements dans le PIB par habitant. Le RPC et les allocations familiales refléteraient donc mieux la démographie de la région que son économie. La tendance des travailleurs à revenir chez eux après avoir contribué à l'assurance emploi pendant qu'ils étaient employés dans les provinces centrales ou en Alberta compte beaucoup dans les prestations de l'assurance emploi. Pareillement, les personnes qui sont allées travailler dans le Centre du Canada et, par conséquent, y ont versé leur contribution au RPC, choisissent de revenir chez eux au moment de la retraite. Ces deux exemples illustrent les difficultés qui s'ensuivent pour le calcul du transfert net fondé sur les dépenses réelles et les pertes de revenu, étant donné l'écart entre contribuer à ces programmes et en retirer des prestations, de même que la difficulté de tenir compte des changements de lieu géographique.

Par le truchement des agences de développement (l'APECA au Canada atlantique, le BFDR(Q) au Québec, la FEDNOR en Ontario et la DEO dans l'Ouest canadien), les dépenses fédérales sont destinées en soi à promouvoir le développement régional. Entre 1960 et 1970, des sommes importantes ont été dépensées pour le développement régional des provinces de l'Atlantique. Cependant, même si ces dépenses constituent clairement des subventions régionales, elles ne sont pas limitées au Canada atlantique.

■ Questions économétriques

McMahon examine la relation entre les dépenses fédérales nettes dans le Canada atlantique et le PIB comparatif dans cette région. Il affirme l'existence d'une tendance déterministe dans ces deux éléments et attribue les déviations qui se manifestent au sein de chacune des tendances à des périodes supérieures ou inférieures à la normale. En outre, le tracé des déviations est présumé avoir la propriété de réversion moyenne, laissant entendre qu'une fois une variable perturbée, il existe une tendance à revenir au niveau normal. En se servant de techniques de régression naïves, McMahon évalue le rapport entre les déviations de la tendance du PIB comparatif et celles de la tendance des transferts nets. Il conclut que les déviations dans la croissance du PIB par rapport à sa tendance sont causées par les déviations des transferts nets de leur propre tendance.

Il y a deux problèmes économétriques apparents dans les données. Premièrement, tel qu'indiqué par les statistiques très peu élevées de Durbin-Watson, le problème potentiel d'autocorrélation se pose dans les termes de perturbation, ce qui fait qu'on ne peut se fier aux tests standardisés portant sur la signification pour prouver l'existence d'une tendance déterministe. Deuxièmement, il y a une possibilité de non-stationnarité dans les termes d'écart.

Nos tests démontrent que ni les données portant sur les transferts nets ni celles portant sur le PIB comparatif employées par McMahan ne prouvent la stationnarité de la tendance. Autrement dit, il n'y a aucune évidence statistique de la présence d'une tendance déterministe dans les données. Considérer des données sur les dépenses fédérales nettes et le PIB comparatif au-dessus ou au-dessous de la normale est donc sans signification.

Il y a un autre problème dans la méthode de McMahan : il place Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick sous un même chapeau, celui du Canada atlantique. Il serait approprié de le faire si on était assuré que la réaction de chaque province aux dépenses fédérales nettes était provoquée par le même processus. Puisque ce n'est pas le cas, il est impossible de caractériser le rapport entre les dépenses fédérales nettes et le PIB comparatif par un seul tracé de la tendance déterministe.

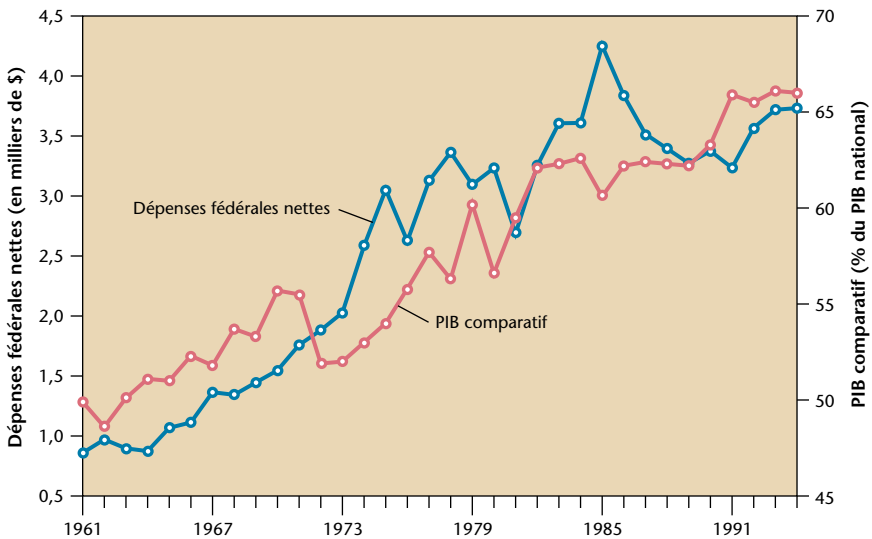
Les graphiques 5 à 8 servent à illustrer le rapport entre les dépenses fédérales nettes par habitant et le PIB comparatif pour chacune des quatre provinces de l'Atlantique. Bien qu'il ne suffise pas de jeter un regard sur ces graphiques pour se prononcer définitivement quant à la différence d'incidence des dépenses fédérales nettes sur le PIB provincial, il apparaît tout de même que les quatre provinces de l'Atlantique ont réagi différemment à l'injection des sommes d'argent fédérales dans leur économie. Dès lors, l'examen visuel devrait être suffisant pour rendre quiconque sceptique quant au bien fondé de rassembler les quatre provinces sous une seule entité.

L'analyse économétrique formelle semble indiquer que, en fait, le tracé du PIB comparatif de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard n'affiche pas de tendance déterministe, ce qui n'est pas le cas pour Terre-Neuve dont le tracé du PIB comparatif indique une tendance déterministe. Toutefois,

aucune de ces provinces n'affiche une tendance déterministe en ce qui a trait aux dépenses fédérales nettes. Par conséquent, rien ne peut amener à affirmer, même lorsqu'on considère chaque province individuellement, qu'il existe une incidence des dépenses fédérales nettes sur le PIB comparatif puisque aucune interprétation claire ne peut être rattachée aux équations de régression qui combinent des données de différents ordres. Il est donc inapproprié de grouper les quatre provinces sous une seule entité.

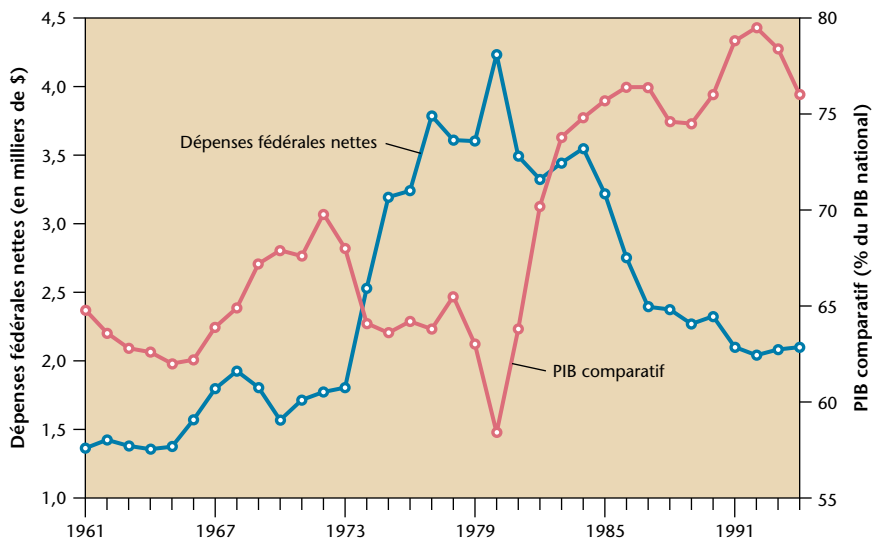
Nous divisons les dépenses fédérales nettes en deux composantes essentielles : les déboursés et les recettes. Par conséquent, nous calculons la régression des changements dans le quotient du PIB comparatif au sein du Canada atlantique et celle des changements dans chacune de ces variables. Il en résulte une relation significative du point de vue statistique entre les changements dans les dépenses fédérales et le quotient du PIB, mais pas de relation significative entre les changements dans les recettes et le PIB comparatif.

Graphique 5
Dépenses fédérales nettes par habitant
et PIB par habitant comparatif, Terre-Neuve, 1961-1994



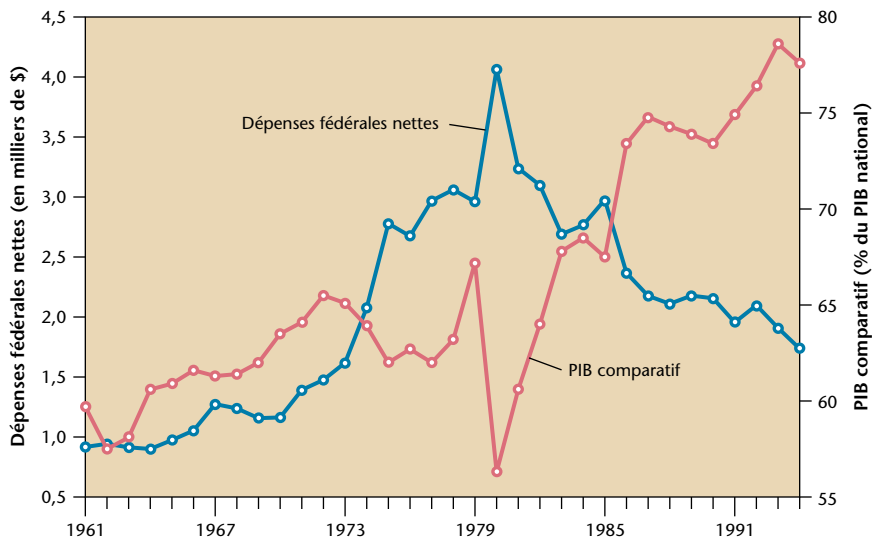
Graphique 6

Dépenses fédérales nettes par habitant et PIB par habitant comparatif, Nouvelle-Écosse, 1961-1994

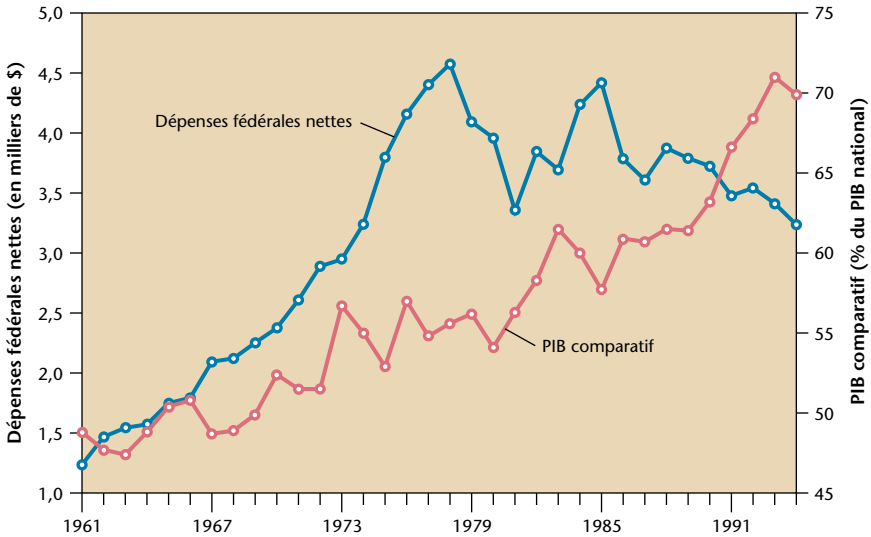


Graphique 7

Dépenses fédérales nettes par habitant et PIB par habitant comparatif, Nouveau-Brunswick, 1961-1994



Graphique 8
Dépenses fédérales nettes par habitant
et PIB par habitant comparatif, île-du-Prince-Édouard, 1961-1994



Donc, en mettant l'accent sur la relation entre les changements dans les dépenses et le PIB comparatif, la signification statistique apparaît dépendre entièrement de la prise en compte des dépenses relevant du Compte d'indemnisation pétrolière et du Programme d'encouragement du secteur pétrolier. Lorsqu'on exclut des dépenses fédérales ces subventions liées à l'énergie, la capacité explicative de l'équation de régression est réduite à zéro ($R^2 = 0,034$ ajusté). Du point de vue statistique, il n'y a donc aucun lien entre les changements dans le PIB comparatif et les changements dans les dépenses fédérales nettes (excluant les subventions liées à l'énergie).

McMahon affirme que l'augmentation des dépenses fédérales nettes a influencé les salaires, mais cette affirmation s'avère sans fondement puisque l'augmentation est due aux subventions accordées à l'énergie. Si vraiment les changements dans les dépenses fédérales nettes avaient provoqué une augmentation des salaires dans la région de l'Atlantique, il devrait y avoir une relation positive, significative statistiquement, entre les salaires et les dépenses fédérales. Notre analyse de chacune des provinces de l'Atlantique indique que, à un degré de signification de 5 %, nous ne pouvons rejeter l'hypothèse qu'il n'y a aucun lien entre l'augmentation des

dépenses et celle des salaires. Par conséquent, il n'existe pas de confirmation statistique quant à la relation possible entre les changements dans les dépenses fédérales et les changements dans les salaires.

■ Conclusion

Lorsqu'on s'attache à regarder, dans le premier graphique, les sommets du tracé relatif aux données portant sur l'année 1980-1981, on a une tout autre vision du rapport existant entre les dépenses fédérales nettes par habitant et le PIB par habitant comparatif dans le Canada atlantique que celle donnée à entendre par l'étude de McMahon. En effet, on a l'impression que le Canada atlantique a connu une croissance stable semblable à celle qui a eu lieu dans les autres provinces. On ne se serait pas attendu à ce que l'augmentation des dépenses fédérales nettes par habitant résultant de la réaction politique du gouvernement fédéral aux deux crises de l'énergie modifie si radicalement cette croissance.

Les subventions accordées à l'énergie ont certainement protégé l'économie régionale des effets potentiels de l'augmentation importante du coût de l'énergie et lui ont permis de poursuivre avec plus ou moins de heurts la voie de la croissance. En outre, ces subventions ont promu les projets d'exploration et de développement de l'énergie dont certains sont à la veille de porter des fruits.

Nous avons soutenu que la méthodologie fondamentale de McMahon, utilisée pour interpréter les déviations de la tendance dans les dépenses fédérales nettes comme étant la cause des déviations de la tendance du PIB comparatif, est essentiellement fautive.

Nous avons pu démontrer l'existence d'un lien statistiquement significatif entre les changements dans les dépenses fédérales par habitant et les changements dans le PIB comparatif. Cependant, ce lien semble être entièrement attribuable aux subventions liées à l'énergie, car, en excluant ces dernières des données relatives aux dépenses fédérales, nous avons obtenu un rapport non significatif du point de vue statistique entre les changements dans le PIB par habitant comparatif et les changements dans les dépenses par habitant.

Il est inutile d'examiner l'incidence des dépenses fédérales nettes en les additionnant, comme l'a fait McMahon, puisque les divers programmes ont des effets très différents. De même, il est

certainement faux d'affirmer, comme il le fait, que « d'un point de vue macro-économique, toutes les composantes des entrées monétaires nettes ont des effets macro-économiques similaires, à moins que les fonds ne servent à la consommation et à des investissements productifs ».

Considérer les quatre provinces de l'Atlantique comme une seule entité est également fondamental pour McMahan. Mais l'analyse des données indique clairement qu'on ne peut rien infirmer, même à l'échelle d'une province, quant à l'incidence des dépenses fédérales nettes sur le PIB comparatif. C'est ce qui explique pour une grande part que les régressions de McMahan sur le plan régional n'indiquent pas de tendance déterministe statistiquement significative. Cette tendance, que McMahan impose aux données sans vérification statistique, est capitale à sa méthode, car s'il n'y a pas de tendance déterministe, il ne peut y avoir d'analyse significative des déviations.

Nous avons été incapables d'établir un rapport statistiquement significatif entre les salaires et les dépenses fédérales par habitant. De nouveau, ce n'est pas particulièrement étonnant puisque ce sont les subventions à l'énergie qui ont absorbé la plus grande partie des dépenses fédérales.

Nous avons aussi démontré que les changements dans les subventions aux entreprises ne semblent pas avoir eu une incidence sur le PIB comparatif lorsqu'on exclut les subventions à l'énergie. Cela est vrai à l'échelle régionale comme à l'échelle de chaque province de l'Atlantique. Au Canada atlantique, les subventions à l'énergie dominent les données sur les transferts aux entreprises au cours des périodes clés prises en considération dans l'étude de McMahan. En réalité, lorsqu'on élimine les effets des subventions à l'énergie de l'ensemble des données de McMahan, affirmer, comme il le fait, que les subventions aux entreprises ont déformé et diminué l'activité économique ne peut être justifiée.

De toute façon, aucune analyse ne peut démontrer que les composantes des dépenses fédérales ont ou n'ont pas contribué à la réduction des disparités régionales. Nous interprétons ici les disparités régionales en lien avec le PIB par habitant comparatif. Elles peuvent aussi être interprétées par rapport au niveau de vie auquel les programmes gouvernementaux relatifs à la santé, à l'éducation et au bien-être social contribuent largement.

Il faut aussi tenir compte de la distribution des impôts. L'erreur dans l'analyse apparaissant aux pages 23 à 25 de l'étude de McMahon consiste à traiter toutes les dépenses des programmes fédéraux comme visant le développement régional, c'est-à-dire destinées à la croissance du PIB régional. Ce n'est évidemment pas le cas, et, en elles-mêmes, les dépenses qui ont servi au développement régional ont constitué une faible part de l'ensemble des dépenses, surtout lorsqu'on sépare les subventions à l'énergie des transferts aux entreprises.

En conclusion, la prétention que chaque dollar des dépenses fédérales nettes réduit l'activité économique locale dans une même proportion ne peut être démontrée. Dans son étude, McMahon analyse mal, du point de vue statistique, l'incidence des dépenses fédérales nettes sur le PIB comparatif dans le Canada atlantique. Tout ce que cette étude semble faire, c'est de fouetter un cheval mort, notamment l'intervention massive du gouvernement fédéral lors des deux crises de l'énergie.

Cette intervention était pourtant une politique nationale, non un élément de la politique régionale. Il n'y a rien de nouveau à constater que la protection de l'économie canadienne contre les crises de l'énergie peut avoir apporté un soulagement à court terme, mais au prix de la croissance économique à long terme prise dans son ensemble. Ce ne fut pas le choix de nos principaux partenaires commerciaux qui se sont ajustés aux prix internationaux du pétrole. Il est aussi largement reconnu que cette politique a contribué à régionaliser le pays, particulièrement en opposant l'Alberta à l'Est. Il serait inquiétant d'accepter les résultats de McMahon les yeux fermés, car son analyse peut contribuer à régionaliser davantage le pays en fournissant une justification au traitement global des principaux programmes de dépenses fédéraux.

Nous terminons en insistant sur notre point fondamental : l'analyse de McMahon ne projette aucune lumière sur la question importante contenue dans le sous-titre, soit l'incidence des transferts fédéraux dans le Canada atlantique.